

Nouveau programme de technologie en collège

Les programmes de 5^{ème}, de 4^{ème} et de 3^{ème} changent à la rentrée 2009. Pour réussir le changement de programme, au SNCL nous adhérons à la quasi-totalité des revendications des associations de professeurs de technologie. C'est pour cela que nous soutenons la pétition pour un calendrier échelonné, et les moyens pour sa mise en œuvre. Nous vous appelons à



Signez la pétition en ligne

<http://www.petition-technologie.fr.nf/>



Affectation des personnels non-titulaires à la rentrée 2009/2010

Les personnels non-titulaires (maîtres auxiliaires, contractuels, vacataires) doivent faire leurs demandes d'affectation pour la prochaine rentrée par internet **du 1^{er} avril au 13 mai**.

Il faut se connecter à l'adresse suivante :
<https://portail.ac-creteil.fr/lilmac/Lilmac>

Retrouvez sur notre site la circulaire et le barème pour les maîtres auxiliaires.



Le pass éducation

La gratuité des musées pour la collectivité scolaire

Selon L'AEF du 27 mars 2009, Les enseignants du premier et second degré, les jeunes ressortissants de l'UE accéderont gratuitement aux collections permanentes des musées et des monuments nationaux. Toujours selon l'AEF, ce pass a été présenté le vendredi 3 avril à la cité de l'architecture et du patrimoine. Le ministre Xavier DARCOS aurait envoyé un message électronique aux enseignants pour le présenter. Les chefs d'établissement, devraient les distribuer aux enseignants en activités.

Si tel est le cas, nous ne pouvons que saluer une telle initiative.

Une prime pour enseigner en Seine-Saint-Denis !!!

Les collègues qui seront mutés dans certains établissements (15 collèges de Pierrefitte, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse) bénéficieront à la rentrée d'une prime d'aide au logement de 2000 € par an sur 3 ans. Pour cela il faut s'engager à y rester 3 ans et à se loger dans le département.

Encore une mesure qui ne permettra pas de compenser la dégradation des conditions de travail et surtout la perte de pouvoir d'achat subie par tous les collègues. Une vraie revalorisation du métier passe par une augmentation conséquente des traitements et une amélioration des conditions de travail.

Ce n'est pas à coup de primes et d'heures supplémentaires que le métier de professeur retrouvera son attrait !!!

